

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques, ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

526

Société :

RAM - MUPRAS
Retraite

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

DAHMANI AHMED

Date de naissance :

1964

Adresse :

HAY EL FARAH - RUE 43 N° 42

CAFAGLANCA

Tél. :

061896998

Total des frais engagés :

1360, 10

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

21/05/2022

Nom et prénom du malade :

DAHMANI AHMED

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 21/05/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Dahmane

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/05 29/05 30/05	C ₂	-	300 DA	Docteur AMAR Idriss Jacques CHIRURGIEN DENTISTE 9, Rue Maâralat Ouhoud Tél : 05 22 22 27 66 - Casablanca Docteur AMAR Idriss Jacques

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACEUTIQUE</i> Date : 05/05/2012	30/05/2012	410,10

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE EL AMAL DE BIOLOGIE MEDICALE Arg. Bd El Fida Bd. Abdellatif CASABLANCA 05 22 87 88	87/05/2012 B650 pr	650 DA

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>

Docteur AMAR Isaac Jacques

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Montpellier

UROLOGIE

CHIRURGIE DES VOIES
URINAIRES

(Reins - Vessie - Prostate)

Explorations et Traitements

Endoscopiques

LITHOTRITIE EXTRACORPHELLE

STERILITE MASCULINE

CIRCONCISION

9, Rue Maarakat Ouhoud (Ex, Capitaine Maréchal)
Station Tramway Place des Nations Unies - CASABLANCA
Tél : 05 22 22 27 66 - Fax : 05 22 47 14 12

الدكتور أمار اسحاق جاك

خريج كلية الطب بمونبولي

اختصاصي في أمراض البول

جراحة المسالك البولية

كشف وفحص الجزء الداخلي

شفاء العصر

الختان

محطة طرامواي ساحة الأمم المتحدة

9، زنقة معركة أوحد (ماريشال سابقا) الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 22 27 66 - فاكس : 05 22 47 14 12

Casablanca, le

30.05.2022

Dr. AMAR JACQUES



PHARMACIE FARM EL KHEIM SIDI
251, Bd Abderrahmane Boukkali
Tél : 05 22 57 52 10
ICE : 00182331000684

Docteur AMAR Isaac Jacques
UROLOGIE
9, Rue Maarakat Ouhoud
Tél: 05 22 22 27 66 Casablanca

EN CAS D'URGENCE S'ADRESSER A LA CLINIQUE BADR

35, Rue EL ALLOUSSI Bourgogne (Face Mosquée Badr) - Casablanca

Tél. : 05 22 49 28 00 - 05 22 49 23 80 / 81 / 82 / 83 / 84 / 85 - Fax : 05 22 49 23 86

LOT: 112
PER: DEC 2023
PPV: 136 DH 70

LOT: 105
PER: JUL 2023
PPV: 136 DH 70

LOT: 105
PER: JUL 2023
PPV: 136 DH 70

Docteur AMAR Isaac Jacques

الدكتور أمار اسحاق چاک

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Montpellier
UROLOGIE
CHIRURGIE DES VOIES
URINAIRES
(Reins - Vessie - Prostate)
Explorations et Traitements
Endoscopiques
LITHOTRITIE EXTRACORPÉLL
STERILITE MASCULINE
CIRCONCISION

9, Rue Maarakat Ouhoud (Ex, Capitaine Maréchal)
Station Tramway Place des Nations Unies - CASABLANCA
Tél : 05 22 22 27 66 - Fax : 05 22 47 14 12

خريج كلية الطب بمونبولي
اختصاصي في أمراض البوالى
جراحة المسالك البولية
كشف وفحص الجزء الداخلى
شفاء العقر
الختان

محلطة طرامواي ساحة الأمم المتحدة
9، زنقة معركة أوحد (ماريشال سابقا) الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 22 66 - فاكس: 05 22 47 14 12

Casablanca, le

21.05.2022

3 NO

MR JOHN WILSON 9/11/00

P.S.A (au taux entre
faire P.S.A libre
+ rapport)

Dorothy AMIR Ismael Jacqueline
D'USOLECIE
9, Rue d'Asie 11-1700
Tel: 05-2222271 (ed-Gasblancet)

EN CAS D'URGENCE S'ADRESSER A LA CLINIQUE BADR

35, Rue EL ALLOUSSI Bourgogne (Face Mosquée Badr) - Casablanca

Tél. : 05 22 49 28 00 - 05 22 49 23 80 / 81 / 82 / 83 / 84 / 85 - Fax : 05 22 49 23 86

LABORATOIRE EL AMAL DE BIOLOGIE MEDICALE

1, Angle Bd El Fida - Bd Abdellah SENHAJI - Hay El Amal 3, 1er étage

Téléphone : 0522828714 - 0662124228 Fax : 0522828725 Email: laboratoireelamal@yahoo.fr

ICE : 001679098000020 - Patente : N° 36727171 - IF : 44125570 - N° CNSS : 68598223 - INPE : 093001253

FactureN° facture : **2205-2370**Date : **27/05/2022**Patient : **Mr DAHMANI Ahmed**

Analyses	Valeur en B	Montant
Antigène Spécifique Prostatique	400	536,00
PSA TOTAL	250	335,00

Nombre B	650
Prélèvement	0
Total	650

*Arrêtée la présente facture à la somme de Six Cent Cinquante Dirhams ****

LABORATOIRE EL AMAL
DE BIOLOGIE MEDICAL
1, Angle Bd El Fida Bd. Abdellah Sen
CASABLANCA
TEL: 05 22 82 87 14/21



الدكتورة زهرة بنعزو
طبيبة أحياء

Docteur Z. BENAZZOUZ
Médecin Biologiste



Casablanca, le 27/05/2022

Compte rendu d'analyses

مختبر الأمل للتحاليل الطبية

LABORATOIRE EL AMAL DE BIOLOGIE MEDICALE

Hématologie - Immunologie - Bactériologie - Biochimie
Parasitologie - Mycologie - Hormonologie - F.I.V - Allergologie

Dossier N° : 250522-963 Pvt du: 25/05/2022 8:19
CIN : b228082 N° passeport:
Nom : Mr DAHMANI Ahmed
Demandé par Dr : AMAR ISAAC JACQUES

Page : 1/1

MARQUEURS SERIQUES

Antigène Spécifique Prostatique
Technique : (Tech: ELFA Mini-Vidas Biomerieux)

Valeurs Usuelles

Antériorité

PSA TOTALE : : 2,61 ng/ml 14,65 (12/01/22)

Antigène prostatique spécifique
(Technique: ELFA Mini-Vidas Biomerieux)

Valeur usuelle en ng/ml

Age		
< 40	ans	: <1.72
40 - 49	ans	: <2.19
50 - 59	ans	: <3.42
60 - 69	ans	: <6.16
> 69	ans	: <6.77

PSA Libre : 0,98 ng/ml

Rapport PSA Libre / PSA Total : 0,38

Le dosage de la PSA Libre n'a d'intérêt que lorsque la concentration du PSA total est comprise entre 4 et 10 µg/l .
Dans cette situation, un rapport PSA Libre / PSA total supérieur à 18% est en faveur d'une hypertrophie bénigne de la prostate .

<0.10 0.10-0.15 0.15-0.25 > 0.25

Homme sain	9%	15%	45%	31%
Hypertriphile bénigne	10%	15%	40%	35%
Adénocarcinome	38%	26%	25 %	11%

LABORATOIRE EL AMAL
DE BIOLOGIE MEDICALE
1, Angle Bd. El Fida Bd. Abdellah SENHAJI
CASABLANCA

Nous vous remercions de votre confiance

0522 82 87 14/25 - 0662 12 42 28 - Tél.: 0522 82 87 14/25

1, Angle Bd EL FIDA - Bd Abdellah SENHAJI - Hay El Amal 3, 1^{er} étage - Casablanca - GSM : 0662 12 42 28 - Tél.: 0522 82 87 14/25

Centre covid : 06 67 04 47 04 / Tél. : 05 22 81 49 59 - E-mail : laboratoireelamal@yahoo.fr

Patente : 36727171 - IF : 44125570 - CNSS : 6859823 - ICE: 00167909800

Dr Z. BENAZZOUZ
Médecin Biologiste